



PAYS DE LORIENT-QUIMPERLÉ

ENQUÊTE SUR LES ACTIVITÉS NAUTIQUES ET AQUATIQUES IMPLANTÉES SUR LORIENT AGGLOMÉRATION ET QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ

L'offre proposée, les profils de clientèle accueillie,
les paroles et attentes des professionnels

Chloé Kerbellec - Le Crom :
02 97 12 06 49

Équipe projet : Jean-Christophe Dumons,
Maewenn Toussaint

Directeur de la publication : Freddie Follezou
ISSN 2118-1632

SOMMAIRE

CONTEXTE ET MÉTHODE	4
PRINCIPAUX RÉSULTATS	5
1. L'OFFRE D'ACTIVITÉS ET LEURS LIEUX DE PRATIQUE	6
2. LES SERVICES PROPOSÉS	12
3. LES PROFILS D'ORGANISMES AYANT RÉPONDU À L'ENQUÊTE	16
4. LES PERSPECTIVES ET ATTENTES DES PROFESSIONNELS	20
Annexe 1 : Liste des répondants	24
Annexe 2 : Les activités nautiques/aquatiques en illustrations	26



CONTEXTE ET MÉTHODE

UNE DEMANDE D'ÉTUDE QUI ÉMANE DES PARTENAIRES DE L'OBSERVATOIRE DU TOURISME

Lors de la réalisation du **7^e observatoire annuel de l'activité touristique sur la destination Lorient - Quimperlé**, en 2021, les partenaires du groupe de travail ont émis le souhait de mieux connaître et mesurer la réalité économique que représente le secteur des activités nautiques et aquatiques sur le territoire.

À la demande de **Lorient Agglomération, Quimperlé Communauté et leurs offices de tourisme** (Lorient Bretagne Sud Tourisme et Quimperlé Terre Océane), **AudéLor a lancé une enquête** afin de :

- Identifier la diversité des acteurs et des activités proposées sur le territoire ;
- Mesurer le poids économique que représentent ces organismes sur le territoire ;
- Mieux connaître les pratiquants et profils de clientèle accueillis par ces structures ;
- Recueillir les attentes des professionnels, les freins et leviers au développement de leurs activités sur le territoire, afin de pouvoir mieux y répondre le cas échéant.

UN TAUX DE RÉPONSE DE 71%, SOIT 53 STRUCTURES

Sur un mois et demi entre le 27 octobre et le 16 décembre 2021, 75 organismes (hors pratiquants libres regroupés en associations) ont ainsi été interrogés pour répondre à une trentaine de questions : quelles sont les activités proposées ? Combien d'emplois en dépendent directement ? Quels sont les profils

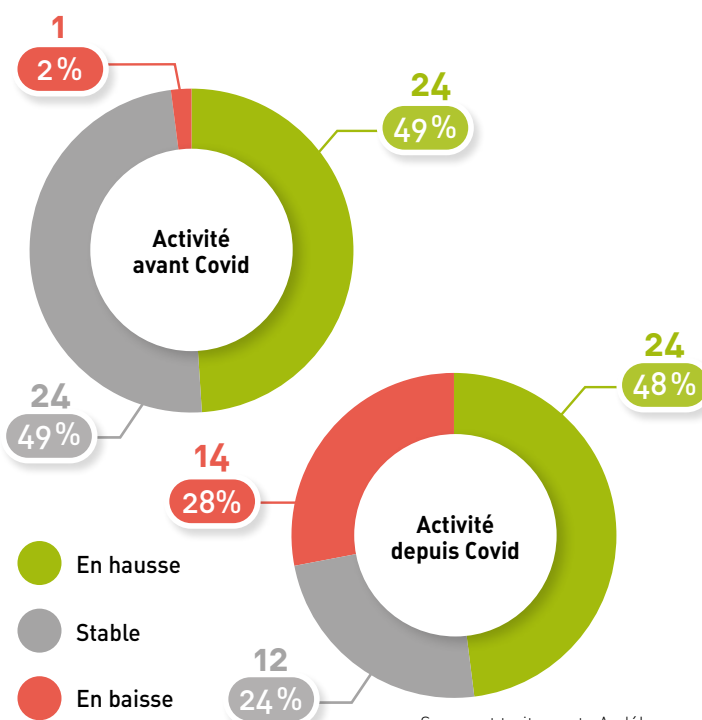
de clientèle accueillis ? Où sont concentrées les pratiques ? Quelles sont les évolutions de pratiques et tendances pressenties pour les saisons à venir ? Le territoire est-il adapté au développement des activités nautiques et aquatiques ?

53 répondants (Cf. Liste en annexe 1) ont été enregistrés, soit un taux de réponse de 71%.

Ce document présente les principaux résultats de cette étude. **Nous remercions l'ensemble des répondants pour leur participation à cette enquête.**

LA CRISE COVID N'A PAS EPARGNÉ LES STRUCTURES D'ACTIVITÉS NAUTIQUES ET AQUATIQUES

Pour 98% des répondants en activité avant Covid, l'activité était stable ou en hausse. Depuis la crise sanitaire, la moitié des répondants retrouve une activité en hausse par rapport à l'avant-Covid, et 28% subissent une activité en baisse par rapport à 2019.



Source et traitement : AudéLor

PRINCIPAUX RÉSULTATS

1 L'OFFRE D'ACTIVITÉS ET LEURS LIEUX DE PRATIQUE

- 75 organismes interrogés - 53 répondants
- Une palette d'activités variée : 36 activités différentes dominées par 1/4 de stand-up paddle, 1/4 de voilier de croisière et 1/5^e de canoë-kayak
- 2,4 activités proposées en moyenne par structure
- 79% des répondants proposent une pratique en mer, 47% en rivières/rias et plans d'eaux intérieurs

2 LES SERVICES PROPOSÉS

- Des prestations pour toutes les pratiques : tourisme, éducation et sport
- 25% des répondants organisent chaque année ou tous les deux ans des événements nautiques/aquatiques pour des compétitions
- Près de la moitié des répondants proposent des services accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR)
- 25% proposent des activités complémentaires à la pratique nautique/aquatique comme celle de bar-restauration
- 3 structures sur 4 accueillent des pratiquants locaux pour une pratique de loisir à l'année

3 LES PROFILS D'ORGANISMES AYANT RÉPONDU À L'ENQUÊTE

- 54% d'associations, 38% d'entreprises
- 287 emplois en 2021 sur 35 structures, 18 structures gérées exclusivement par des bénévoles
- 31% des structures rencontrent des freins au recrutement
- Près de 90% des répondants implantés sur une commune littorale
- Plus de 80% des répondants actifs d'avril à octobre

4 LES PERSPECTIVES ET ATTENTES DES PROFESSIONNELS

- 28% des répondants déclarent une activité en baisse depuis la crise Covid
- Plus d'1 répondant sur 3 envisage de diversifier ses activités
- Depuis la crise Covid, une forte demande pour les activités de plein air (y compris en hors saison) et des réservations à la dernière minute
- Le développement du surf, du wingfoil, et des supports à foil en général
- Un manque ou une mauvaise communication des activités nautiques/aquatiques
- Une saturation des espaces sur certains sites de pratiques
- Une forte attente pour communiquer et promouvoir les activités nautiques et aquatiques sur le territoire
- Des aménagements portuaires à optimiser
- Le pays de Lorient - Quimperlé vu comme un territoire exceptionnel grâce à sa grande diversité de spots de pratiques nautiques et aquatiques
- Un accès facile aux lieux de pratique, qu'importent la météo ou le niveau des pratiquants

1 L'OFFRE D'ACTIVITÉS ET LEURS LIEUX DE PRATIQUE

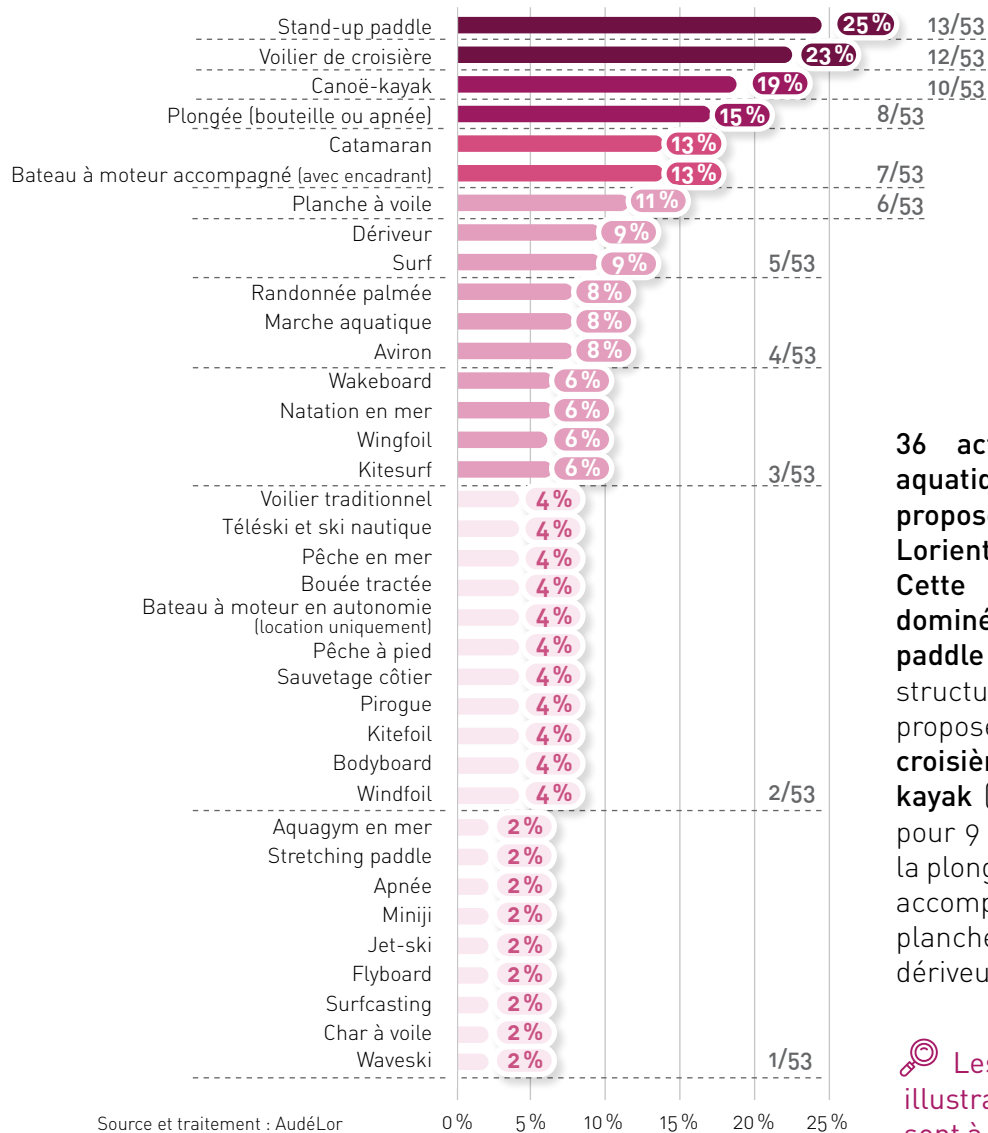
UNE CONFIGURATION GÉOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE QUI OFFRE UN MAGNIFIQUE TERRAIN DE JEU POUR LES ACTIVITÉS NAUTIQUES/AQUATIQUES

Les professionnels enquêtés soulignent les nombreux atouts du territoire pour la pratique de leurs activités :

- **Grande diversité des spots** de pratiques (plages, mer, plans d'eau fermés, eaux vives, épaves et fonds marins – caractéristiques et orientations des sites permettant de pratiquer dans presque toutes les conditions météo) (cité par 11 structures) ;
- **Accès facile à la mer**, la rade et les plages (x5),
- **Un territoire d'exception** : richesse des paysages, environnement littoral, des sites magnifiques (x5) ;
- La présence de **l'île de Groix** (x4) et la proximité avec des îles voisines ;
- Le **pôle course au large** et la Cité de la voile Éric Tabarly jouent un effet « vitrine » (x4) ;
- Un **plan d'eau protégé et adapté** pour la pratique de tous les niveaux (des débutants aux professionnels) (x3) ;
- La **situation géographique** du territoire : « Point central sur la Bretagne sud » (x3) ;
- Une **forte demande estivale** (x2) ;
- La diversité des structures qui proposent des activités et la Sellor ;
- La densité des ports et la pluralité de leurs services ;
- Une bonne desserte routière et ferroviaire du territoire ;
- Du soleil et des températures agréables ;
- L'identité maritime du territoire lorientais ;
- Une forte volonté politique locale, un fort engagement et accompagnement de l'agglomération pour son territoire.



UNE PALETTE D'ACTIVITÉS DENSE ET VARIÉE




Source et traitement : AudéLor

0% 5% 10% 15% 20% 25%

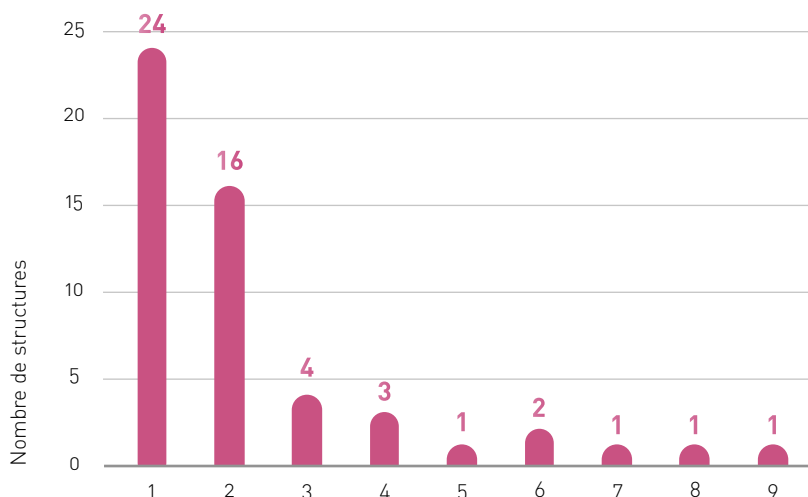
1/4 des répondants propose du stand-up paddle ou du voilier de croisière,
1/5^e du canoë-kayak

36 activités nautiques et aquatiques différentes sont proposées sur le pays de Lorient - Quimperlé.

Cette offre diversifiée est dominée par le stand-up paddle (SUP) (25% des structures répondantes en proposent), les voiliers de croisière (23%) et le canoë-kayak (19%). Suivent ensuite, pour 9 à 15% des structures : la plongée, le bateau à moteur accompagné, le catamaran, la planche à voile, le surf et le dériveur.

 Les définitions et illustrations de ces activités sont à retrouver en Annexe 2.

Nombre d'activités proposées



Source et traitement : AudéLor

Le nombre moyen d'activités proposées par structure s'élève à 2,4. La grande majorité (40/53) des structures ne propose qu'une à deux activités différentes.

La Sellor est l'organisme qui propose le plus d'activités différentes (15).



79% DES STRUCTURES PROPOSENT UNE PRATIQUE EN MER OU BORD DE MER, 47% EN RIVIÈRES/RIAS ET PLANS D'EAUX INTÉRIEURS

Plusieurs structures proposent divers lieux de pratique ; naturellement, la mer est l'espace le plus proposé (près de 80% des répondants), puis les rivières/rias, et les plans d'eaux intérieurs comme le Ter ou une ancienne carrière (47%).

Sites de pratiques des activités nautiques et aquatiques et nombre de structures rattachées



Pour les pratiques en mer, **les plages sont soit des lieux de départ, soit des repères au large afin de localiser la zone d'usage. La plage qui accueille le plus de structures est la plage de Fort-Bloqué à Guidel (12/53) ;** viennent ensuite :

- Pen er Malo à Guidel et Les Grands Sables à Groix (toutes deux 9/53) ;
- la Grande Plage de Gâvres, Le Loc'h à Guidel et Kerguelen à Larmor-Plage (8/53).

L'usage des plages de Clohars-Carnoët est partagé entre structures implantées sur Quimperlé Communauté et sur Lorient Agglomération. Le site du Bas Pouldu est même très largement utilisé par

des structures morbihannaises (6/7). En revanche, les plages situées sur Lorient Agglomération ne sont fréquentées que par une seule structure implantée sur Quimperlé Communauté. Enfin, les plages situées en extrémité de périmètre d'étude (rive gauche à Port-Louis et Plouhinec, Larmor-Plage, Groix, Moëlan-sur-Mer), sont toutes utilisées par des structures implantées sur le même département.

Plusieurs ports sont également mentionnés comme points de départ à la pratique nautique/aquatique : Kernevel (Larmor-Plage), Port-Louis, Lorient La Base, Doëlan (Clohars-Carnoët), Guidel, Port Lay et Port Tudy (Groix), Sainte-Catherine (Locmiquélic).

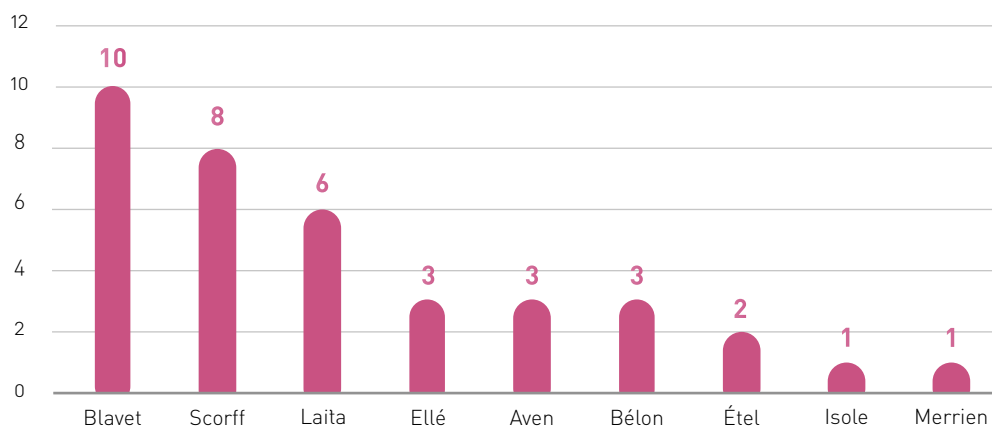
Ports mentionnés comme points de départ à la pratique nautique/aquatique



Hors périmètre d'étude, 4 structures ont aussi déclaré fréquenter d'autres sites sur le littoral finistérien (Les Glénan, Nevez, Port Manec'h, Trégunc), et 3 sur le littoral morbihannais au-delà de la ria d'Étel (Erdeven, Belle-Île, Quiberon).

En rivière, le Blavet est pratiqué par 10 structures sur 53. Le Scorff et la Laita sont fréquentés par respectivement 8 et 6 structures différentes.

Nombre de structures pratiquant en rivières/rias



Source et traitement : AudéLor



Rivières, rias et plans d'eau intérieurs du pays de Lorient-Quimperlé où sont pratiqués des activités nautiques/aquatiques



Si en revanche on s'attache à évaluer non pas le nombre de structures, mais le nombre et le type d'activités nautiques/aquatiques exercées sur chacune des zones, **la mer et le bord de mer accueillent toutes les activités nautiques / aquatiques proposées hormis le téléski nautique**. Les rivières/rias accueillent 22 activités différentes, et les plans d'eau intérieurs 13.

En rivières/rias, le SUP et le canoë-kayak sont les deux activités reines ; elles sont pratiquées sur la totalité des rivières du territoire étudié. **Le Blavet est fréquenté par 17 activités nautiques/aquatiques différentes**. L'Aven et le Bélon accueillent chacun 10 activités différentes, puis le Scorff et la Laita : 6.

2 LES SERVICES PROPOSÉS

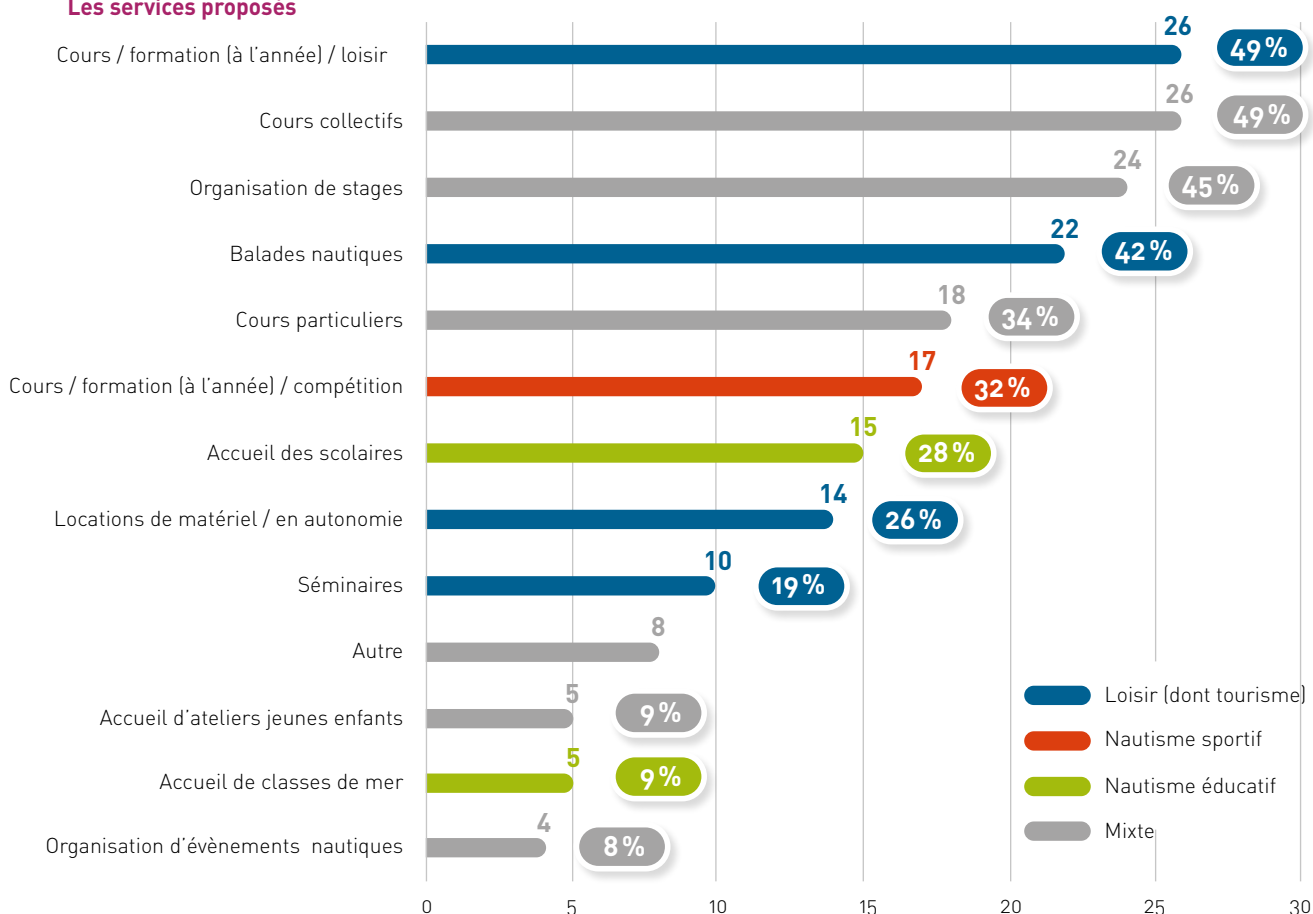
DES SERVICES QUI RÉPONDENT À PLUSIEURS OBJECTIFS

DE PRATIQUE : LOISIR, SPORTIF, ÉDUCATIF

Les prestations commercialisées sont diverses ; certaines relèvent du loisir (dont tourisme), du nautisme éducatif (pour les scolaires et classes de mer) et du nautisme sportif (préparant à la compétition).

La moitié des répondants propose des cours collectifs et des cours/formations à l'année, pour de la pratique de loisir. Seuls 5 répondants accueillent des classes de mer et ateliers jeunes enfants.

Les services proposés



Les autres services proposés concernent le transport maritime de passagers, la sensibilisation à la sécurité en mer/sur l'eau, la sensibilisation aux caractéristiques environnementales des sites de pratique nautique, la formation professionnelle, la

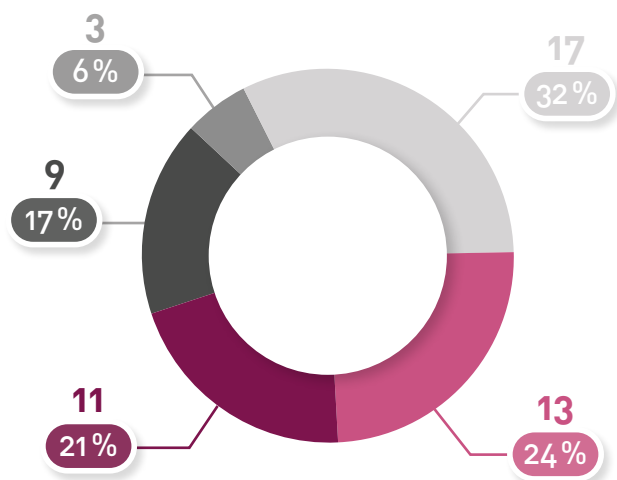
négociation en location de bateaux, la mise à disposition de matériel et de locaux auprès de la municipalité pour l'accueil de centres de loisirs et de scolaires, l'organisation de permis bateau et la vente de séjours.



2/3 DES STRUCTURES ORGANISENT DES ÉVÈNEMENTS

NAUTIQUES/AQUATIQUES

Près de 25 % des répondants organisent chaque année ou tous les deux ans des événements nautiques/aquatiques pour des compétitions (13/53).



Organisation d'événements nautiques/aquatiques

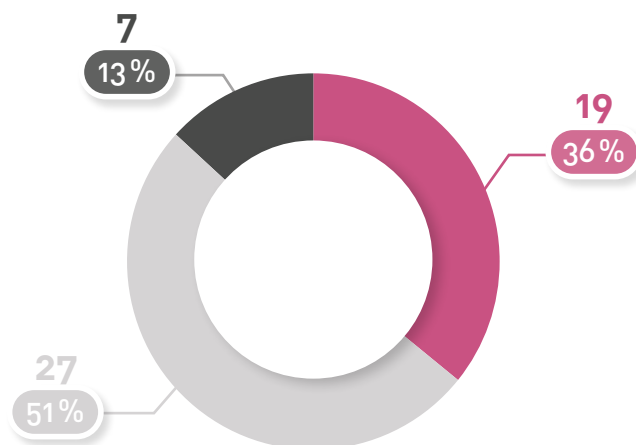
- Non
- Chaque année ou tous les 2 ans / compétitions
- Chaque année ou tous les 2 ans / loisirs
- Ca m'est déjà arrivé mais ce n'est pas régulier / loisirs
- Ca m'est déjà arrivé mais ce n'est pas régulier / compétitions

Source et traitement : AudéLor

36 % DES STRUCTURES PROPOSENT DES SERVICES

ACCESSIBLES AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Près de la moitié des répondants propose des services nautiques/aquatiques accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) (36 %) ou envisagent de le faire (13 %).



Accessibilité des services aux personnes à mobilité réduite

- Oui
- Non
- En projet

Source et traitement : AudéLor

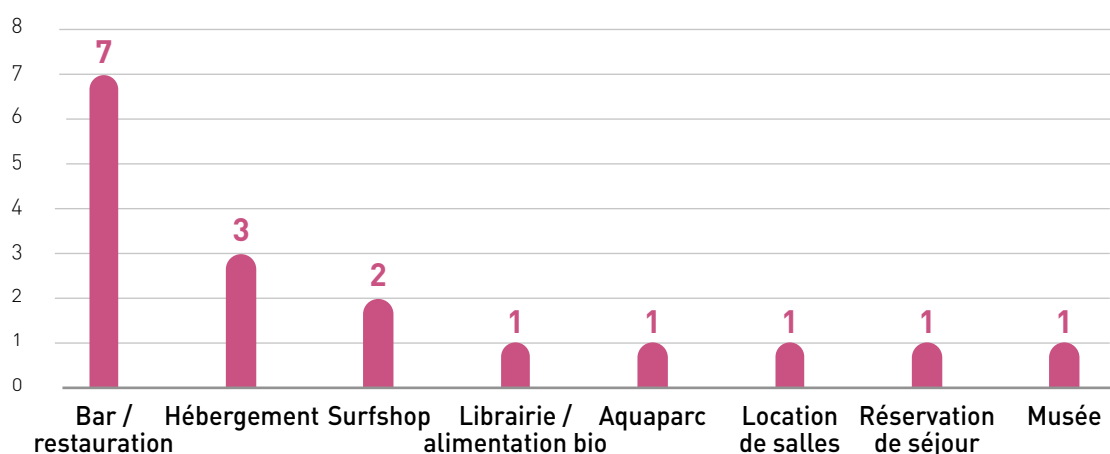
1/4 DES RÉPONDANTS PROPOSE DES ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

À LA PRATIQUE NAUTIQUE/AQUATIQUE

L'activité complémentaire à la pratique nautique/aquatique la plus proposée est celle de **bar/restauration** ; cela concerne 7 structures sur 13 qui proposent une activité autre que la pratique nautique/aquatique.

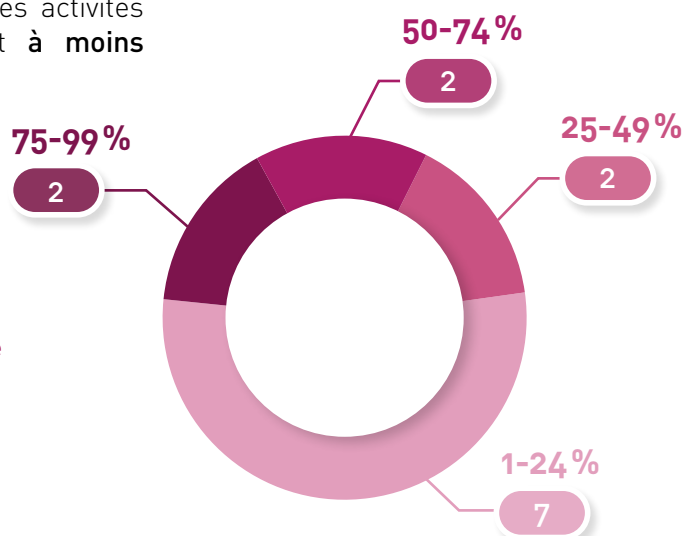
3 structures proposent également de l'hébergement.

Activités complémentaires proposées



Source et traitement : AudéLor

Ces activités complémentaires restent toutefois à relativiser dans le chiffre d'affaires global des structures. En effet, parmi les répondants qui en proposent, plus de la moitié déclare que ces activités complémentaires correspondent à moins d'1/4 de leur chiffre d'affaires.



Part de l'activité complémentaire dans le chiffre d'affaires global ▶

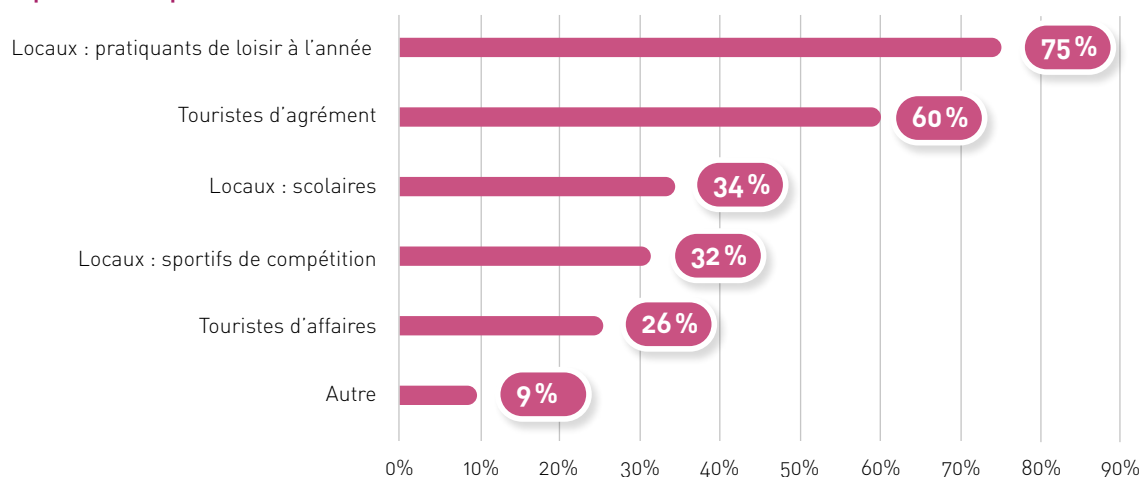
Source et traitement : AudéLor



3/4 DES STRUCTURES ACCUEILLENT DES PRATIQUANTS LOCAUX POUR UNE PRATIQUE DE LOISIR À L'ANNÉE

La majorité de la clientèle repose sur les habitants du territoire ; cela est en partie lié à la forte représentation des associations, dont une majorité ne propose la pratique qu'à ses abonnés, à l'année. En complément, 60% des structures répondantes déclarent recevoir des touristes/excursionnistes, (26% de touristes d'affaires pour des séminaires, activités de team building, etc.).

Répartition des profils de clientèle



Source et traitement : AudéLor



3 LES PROFILS D'ORGANISMES AYANT RÉPONDU À L'ENQUÊTE

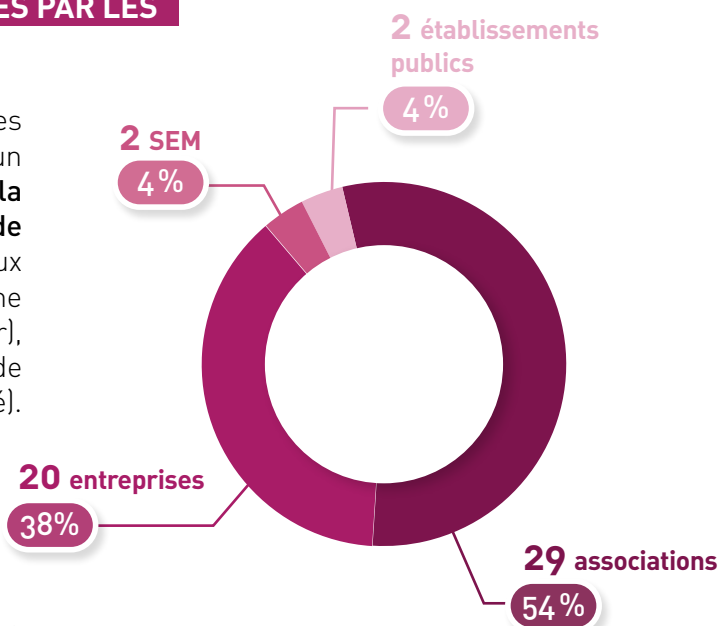
DES STRUCTURES VARIÉES, DOMINÉES PAR LES ASSOCIATIONS ET ENTREPRISES

Les activités nautiques et aquatiques proposées sur le territoire sont portées par un tissu économique constitué, pour **plus de la moitié, par des associations**, et pour **près de 40% par des entreprises**. Par ailleurs, deux offres de services sont proposées par une société d'économie mixte (SEM) (la Sellor), et deux autres par une collectivité (Mairie de Clohars-Carnoët et Quimperlé Communauté).

Forme juridique des 53 organismes répondants ▶

Cette variété de profils constitue une richesse pour le territoire. L'offre proposée s'adapte à tous les types de pratiquants.

Dans le cadre de cette étude, le caractère hétérogène de ces structures constitue une difficulté pour étudier et mesurer ce tissu économique, car la variété des profils de structures les rend difficilement comparables.



Source et traitement : AudéLor





287 EMPLOIS EN 2021 DANS 35 STRUCTURES, ET 18 STRUCTURES GERÉES EXCLUSIVEMENT PAR DES BÉNÉVOLES

En 2021, 121 permanents et 166 saisonniers dans les structures nautiques/aquatiques répondantes ont été identifiés, soit un total de **287 emplois et une augmentation de 11 % par rapport à 2019**.

Entre 2019 et 2021, le nombre moyen de permanents par structure a baissé de 2 %, et le nombre moyen de saisonniers par structure a baissé de 4 %.

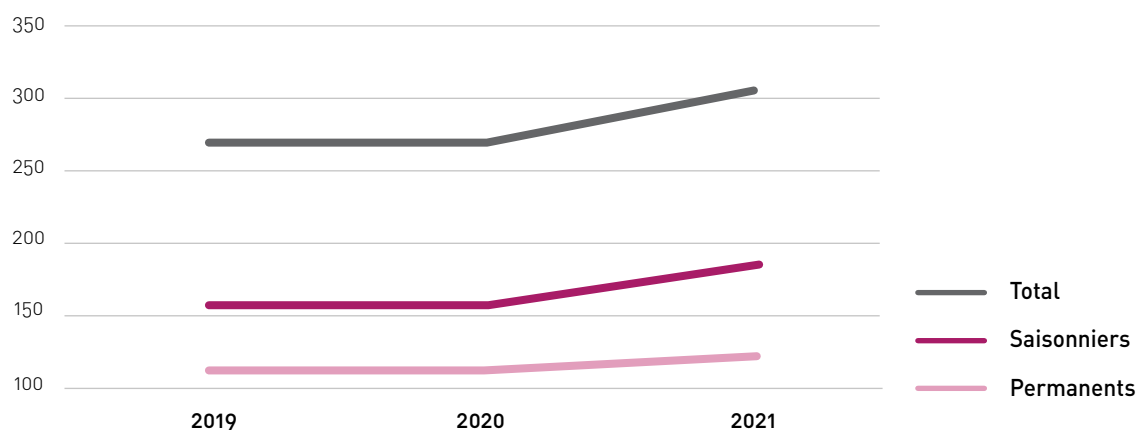
Sur les 35 structures qui comptabilisent des emplois, 8 n'ont pas eu de saisonniers en 2021, alors qu'elles étaient 13 en 2019 et 2020. De 2019 à 2021, 18 structures ayant répondu à l'enquête sont exclusivement gérées par des bénévoles.

EFFECTIF	2019	2020	2021
Permanents	113	114	121
Saisonniers	145	143	166
Total Permanents + Saisonniers	258	257	287

NOMBRE MOYEN / STRUCTURE	2019	2020	2021
Permanents	3,53	3,56	3,46
Saisonniers	4,68	4,61	4,49

Source et traitement : AudéLor

Nombre de salariés dans les structures d'activités nautiques/aquatiques



Source et traitement : AudéLor

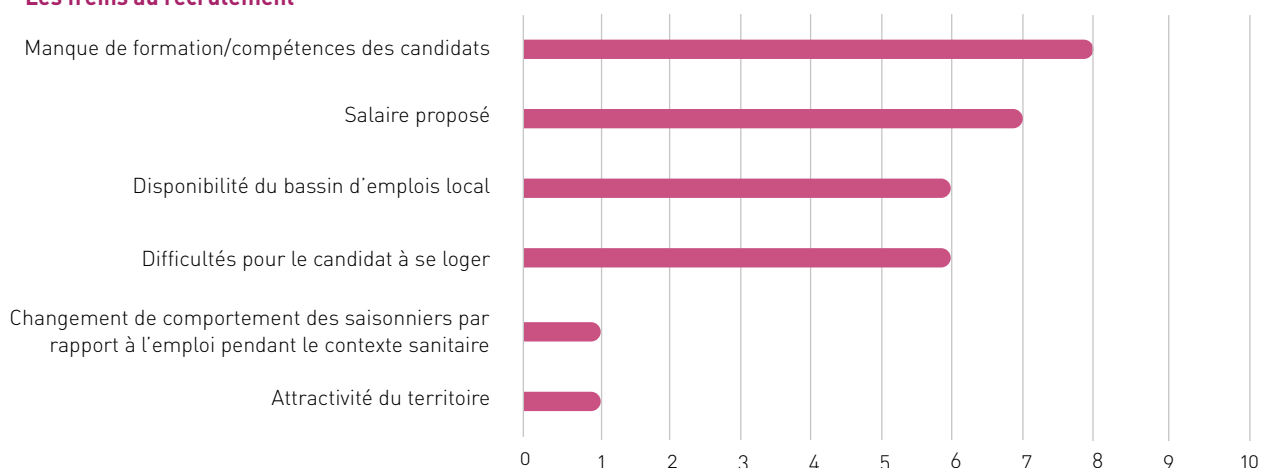
31% DES STRUCTURES RENCONTRENT DES FREINS AU RECRUTEMENT

Sur les 35 organismes qui comptabilisent des emplois, 11 ont déclaré rencontrer des freins au recrutement. Dans 8 cas sur 11, ces freins au recrutement concernent le manque de formation/compétences du candidat. Dans les deux tiers des cas, c'est le salaire proposé. Enfin, dans 55% des cas, les freins

au recrutement relèvent des difficultés pour le candidat à se loger, et la disponibilité du bassin d'emploi local.

Par ailleurs, 3 structures gérées exclusivement grâce au bénévolat rencontrent des difficultés à « recruter » des bénévoles.

Les freins au recrutement



Source et traitement : AudéLor

87% DES RÉPONDANTS IMPLANTÉS SUR UNE COMMUNE LITTORALE

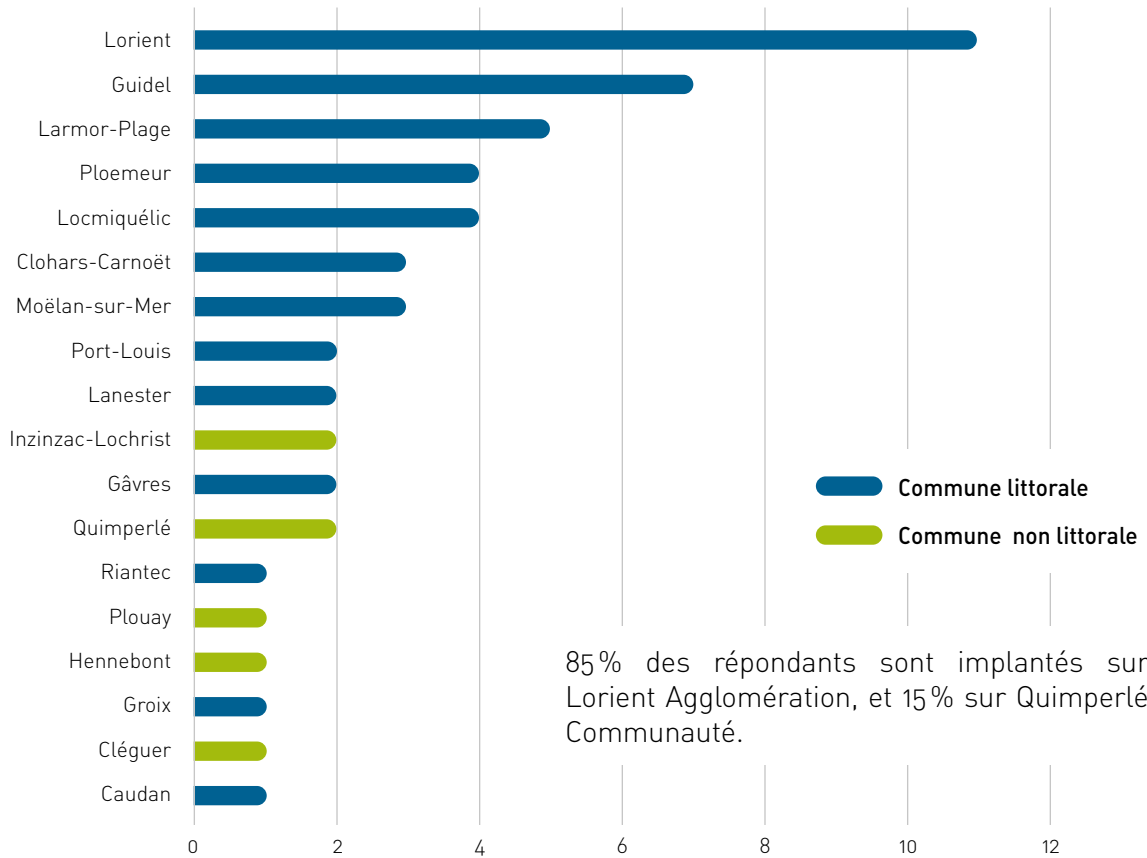
Naturellement, 46 structures sur 53 répondants sont implantées sur une commune littorale. **Seules 7 sont implantées hors commune littorale ; elles proposent majoritairement des activités fluviales** : aviron, canoë-kayak, stand-up paddle, ski nautique et wakeboard sur plan d'eau.



Les communes du pays de Lorient - Quimperlé soumises aux dispositions de la loi 86-2 du 3 janvier 1986 relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral



Communes d'implantation des structures répondantes



85% des répondants sont implantés sur Lorient Agglomération, et 15% sur Quimperlé Communauté.

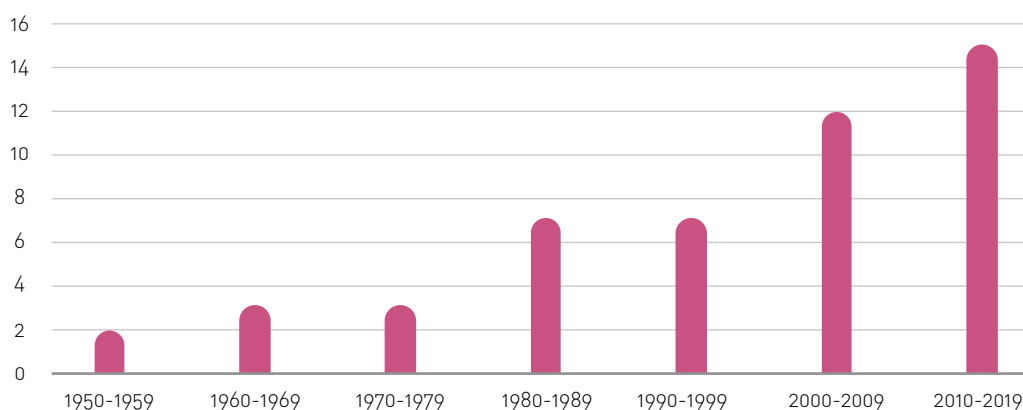
Source et traitement : AudéLor

58 % DES STRUCTURES SONT IMPLANTÉES SUR NOTRE TERRITOIRE DEPUIS 2000

3 structures répondantes ont été créées depuis 2019. En ajoutant les 15 créées lors de la décennie 2010, et les 12 créées lors de la décennie 2000, plus de la moitié

des structures répondantes (30/53) ont été créées il y a moins de 20 ans ; cela pourrait s'expliquer par la diversification et l'intensification des pratiques nautiques.

Année d'implantation des organismes sur notre territoire



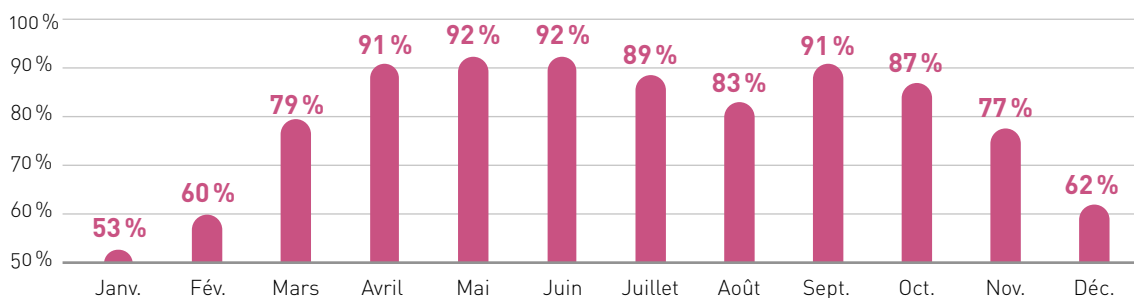
Source et traitement : AudéLor

PLUS DE LA MOITIÉ DES STRUCTURES SONT ACTIVES TOUTE L'ANNÉE

Plus de 90% des structures ayant répondu à l'enquête proposent des activités nautiques/aquatiques en avril, mai, juin et septembre. Les mois de juillet et août, bien qu'estivaux, connaissent une légère baisse du nombre

de structures ouvertes du fait de l'arrêt de la pratique pour les associations qui ne proposent que des abonnements à l'année.

Période d'ouverture aux publics



Source et traitement : AudéLor



4 LES PERSPECTIVES ET ATTENTES DES PROFESSIONNELS

PLUS D'UN RÉPONDANT SUR 3 ENVISAGE DE DIVERSIFIER SES ACTIVITÉS

Sur les 35% de répondants ayant déclaré un projet de diversification d'activité, **9 ont pour projet de diversifier leurs activités nautiques/aquatiques**, principalement pour ouvrir des sessions de :

Top 1	Top 2	Top 3
Canoë-kayak (x2)	Kitesurf	Sauvetage côtier
Wingfoil (x2)	Randonnée palmée	
Aviron fitness		
Sauvetage côtier		
Surf		
Voilier de croisière		

10 structures ont pour projet de diversifier leurs activités autres que nautiques/aquatiques (hébergement, événementiel, etc.).

SUITE AUX CONFINEMENTS SUCCESSIFS, LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS NAUTIQUES ET AQUATIQUES PLEBISCITÉE PAR LES HABITANTS ET LES TOURISTES

Selon les professionnels ayant répondu à l'enquête, les évolutions de tendances de pratiques sont les suivantes :

- Fort attrait pour les **activités de plein air** (cité par 5 structures), y compris en hors saison ;
- Multiplication des **réservations à la dernière minute** (x3) ;
- **Développement/Augmentation de la pratique** :
 - ▶ du **surf** (x2) ;
 - ▶ des **supports à foil en général** (x2) ;
 - ▶ du **wingfoil** ;
- **Location privilégiée** plutôt qu'achat de bateaux (notamment pour les jeunes) (x2) ;

- Avec la Covid, une nouvelle population de pratiquants sur l'eau (principalement des citoyens) ;
- Rajeunissement de la clientèle ;
- Tendance familiale multi-activités ;
- La pratique loisir évolue plus vite que la compétition ;
- De plus en plus de demandes de cours particuliers.

Certains professionnels soulignent le nombre important de pratiquants dans la rade de Lorient (entre Kernével et Port-Louis), et s'interrogent sur la sécurité de toutes ces pratiques.

DES DIFFICULTÉS DE NATURES DIVERSES RENCONTRÉES

PAR LES PROFESSIONNELS

Parmi les freins au développement ou à l'amélioration des activités nautiques et aquatiques sur le territoire, les professionnels enquêtés pointent :

- Un manque ou une mauvaise **communication** de ces activités (cité par 7 structures), notamment celles pratiquées en rivière et sur les plans d'eau intérieurs ;
- Une **saturation des espaces et des problèmes d'accessibilité** de certaines plages (ou piscines pour la plongée) par rapport aux autres usagers (hors pratique nautique/aquatique), des difficultés de cohabitation entre les différentes activités sur les plages et en mer (x4) ;
- Des **réglementations** (foncier et urbanisme, obtention d'autorisations de pêche, autorisations pour l'organisation d'événements) qui complexifient certaines initiatives (x3) ;
- Des **locaux d'activité** insuffisants ou peu adaptés (x3),
- Un **manque de bénévoles** pour animer et gérer les structures associatives / événements (x3) ;
- Des **difficultés de recrutement** en saison (x3) ;
- Des **a priori sur la météo et les températures** pour la pratique hors saison (x3) ;
- Des **relations privé/public** parfois difficiles (x2) ;
- Un coût du carburant qui augmente ;
- Une certaine concurrence entre les ports de plaisance (avec les autres territoires, en fonction des services « Pass Escale » notamment) ;
- Un besoin de dragage de certaines rivières pour une meilleure navigation et une meilleure pratique d'activité ;
- Des difficultés pour l'événementiel et l'accès aux salles avec le contexte sanitaire Covid ;
- Un manque de soutien pour développer la pratique scolaire (surf notamment) ;
- Une concurrence des plateformes collaboratives ;
- Une concurrence avec un acteur majeur sur le territoire.



UNE ATTENTE PARTICULIÈRE SUR LA COMMUNICATION/ PROMOTION DES ACTIVITÉS NAUTIQUES ET AQUATIQUES

Les souhaits formulés par les répondants pour développer leurs activités relèvent de plusieurs domaines :

- **Communication / promotion** des activités (cité par 12 structures) ;
- **Aménagements portuaires** à engager ou à poursuivre : adaptation et mutualisation des pontons, embarquement pour personnes à mobilité réduite, signalétique en fonction des usagers (bateau-bus, bateaux de croisière), mobilier urbain (bancs, abris) (x5).
L'accent a notamment été mis sur la commune de Port-Louis, très fréquentée l'été pour les traversées vers Groix, dont les flux viennent de Lorient Agglomération, BBO Communauté et Auray Quiberon Terre Atlantique ;
- **Aide sur le recrutement**, la mutualisation de postes pour des temps partiels (x2) ;
- **Développement de partenariats public/privé**, faire plus de concertation entre les décideurs, les professionnels et les usagers (x2) ;
- Aide dans la gestion des demandes de subventions, de la création des statuts et en communication ;
- Mise à disposition de locaux ;
- Renforcement de l'image et de la notoriété de Lorient par rapport à d'autres territoires maritimes (notamment voisins) ;
- Arbitrage et gouvernance politique claire, construite et conduite de développement pour :
 - ▶ une offre nautique du territoire cohérente et attractive dans laquelle les acteurs pourraient s'investir avec visibilité sur du long terme ;
 - ▶ l'aménagement du littoral afin de faciliter son accessibilité pour la pratique d'activités.
- Aides financières (contrat d'apprentissage notamment) ;
- Ouverture des offices de tourisme le dimanche après-midi l'été ;
- Développement de logements pour les saisonniers.



©Thibault Poriel - Lorient Bretagne Sud Tourisme

LISTE DES 53 RÉPONDANTS

Nom de l'organisme	Commune
Albatros Évasion	Port-Louis
Association Sportive Artistique et de Loisirs (ASAL) - Section Plongée	Lorient
Aviron du Scorff	Lorient
Aviron Hennebontais	Hennebont
Caminokayak	Ploemeur
Canoë Kayak Amicale Laïque Cléguer (CKALC)	Cléguer
Canoë Kayak Club Quimperlé (CKCQ)	Quimperlé
Centre Nautique de Lorient (CNL)	Lorient
Challenge Océan	Lorient
Club Loisirs Populaire Inzinzac-Lochrist (CLPI Lochrist Canoë-Kayak)	Inzinzac-Lochrist
Club Nautique des Minahouet de Locmiquélic (CNML)	Locmiquélic
Club nautique du Bélon et de l'Aven (CNBA)	Moëlan-sur-Mer
Club Subaquatique Lorientais (CSL)	Lorient
Domaine de Beg Porz	Moëlan-sur-Mer
Drenek Arvor	Caudan
École de Surf de Bretagne (ESB) Kloar / Fort Bloqué / Plouhinec (56)	Guidel
Entre 2 Eaux	Locmiquélic
Escal'Ouest	Lorient
Form'Océan	Ploemeur
Foyer Laïque de Lanester - Voile	Lanester
Fun56	Guidel
Gâvres Kite	Gâvres
Guidel Kite Club (GKC)	Guidel
Guidel Surfcasting Club	Guidel
Iloria Bretagne	Larmor-Plage
Kemperlé Activités Subaquatiques (KAS)	Quimperlé
Key Largo	Locmiquélic
Kite Spirit	Gâvres
Laïta Croisières	Guidel
Lanester Canoë-Kayak Club (LCKC)	Lanester
Lorient Passion Pêche	Port-Louis
Lys Noir Croisière	Locmiquélic
Mairie de Clohars-Carnoët - Base nautique municipale du Pouldu	Clohars-Carnoët
Moïse	Clohars-Carnoët

Nom de l'organisme	Commune
Océane Évasion - Iroise Catamaran	Larmor-Plage
Océans Évasion	Lorient
Patronage Laïque de Lorient - Section Aviron	Lorient
Patronage Laïque de Lorient - Section Canoë-kayak	Lorient
Pioka Éco Surf Culture	Ploemeur
Ploemeur Apnée Passion	Ploemeur
Plouay Eau Vive	Plouay
Quimperlé Communauté - Packs d'activités sauvetage côtier et stretching paddle	Clohars-Carnoët
Sellor - Bases nautiques	Larmor-Plage
Sellor - Breizh Boat Club	Larmor-Plage
Sellor - Cité de la Voile Éric Tabarly / Sorties balades sous voile	Lorient
Subagrec	Groix
Tan-Cup Lorient	Riantec
Union nationale des centres sportifs de plein air (UCPA) Sport Vacances - Croisière	Lorient
Union nationale des centres sportifs de plein air (UCPA) Sport Vacances - Multiglisse	Larmor-Plage
Vedettes Aven Bélon	Moëlan-sur-Mer
West Park	Inzinzac-Lochrist
West Surf & Wild Skate Association	Guidel
YouSurf	Guidel

LES ACTIVITÉS NAUTIQUES/ AQUATIQUES EN ILLUSTRATIONS

Ci-dessous, un guide illustré sur les 36 activités nautiques et aquatiques proposées sur Lorient Agglomération et Quimperlé Communauté.

LES EMBARICATIONS LÉGÈRES SUR L'EAU

1. LES SPORTS DE RAME



© Pixabay

Aviron

Ce sport consiste à propulser une forme, étroite et allongée, de traînière à l'aide de rames, également appelées avirons. On distingue deux catégories : l'aviron de rivière et l'aviron de mer.



© C.Montgomery-Unsplash

Canoë

Le canoë est une embarcation dans laquelle le pratiquant est positionné à genoux, jambes repliées vers l'arrière, ou assis sur un banc pour les canoës de plaisance ou de randonnée. La pagaie est simple (une seule pale).



© Le Ciré Jaune-LBST

Kayak

Le kayak est une embarcation dans laquelle le pratiquant est assis dans un siège, jambes tendues ou légèrement repliées vers l'avant. La pagaie est double (une à chaque extrémité).



© Pixabay

Pirogue

Une pirogue est un type d'embarcation longue et étroite, souvent faite d'un seul tronc d'arbre creusé, mue à la voile ou à la pagaie, utilisée en mer ou sur les lacs et rivières.



© H. Mahmud-Unsplash

Stand-up paddle

Le stand-up paddle est un sport de glisse nautique où le pratiquant se tient debout sur une planche plus longue qu'une planche de surf classique, se propulsant à l'aide d'une pagaie. Il se pratique sur plan d'eau calme ou dans les vagues.



© Le Ciré Jaune-LBST

Stretching paddle

Mise en condition physique basée sur des exercices de contraction puis de relâchement des muscles, le tout en équilibre sur une planche (paddle).



© Pixabay

Wave-ski

Le wave-ski est un compromis entre le surf et le kayak. La planche de wave-ski ressemble à une planche de surf mais en plus épais et avec siège et ceinture (seat belt) et des cale-pieds (footstraps) assurant le calage du pratiquant en position assise. Celui-ci contrôle sa planche dans la vague à l'aide d'une pagaie.

2. LES SPORTS DE GLISSE



© F.Nerfin-Unsplash

Bodyboard

Le bodyboard est un sport nautique de vagues proche du surf se pratiquant sur une planche plus courte et flexible, en position allongée, équipé de palmes.



© F.Nerfin-Unsplash

Surf

Le surf est une discipline sportive individuelle pratiquée debout sur une planche, dans les vagues.

3. LES SPORTS TRACTÉS À VENT



©V.Nordti-Mathisen-Unsplash

Kitesurf

Le kitesurf est un sport de glisse consistant à évoluer avec une planche à la surface d'une étendue d'eau en étant tracté par un cerf-volant (kite).



©L.Sawicki-Unsplash

Kitefoil

Le kitefoil se compose d'une planche de kite directionnelle et d'un mât avec ailettes (foil) pour décoller de l'eau et «voler» au-dessus de l'eau.



©Pexels

Windsurf (planche à voile)

La planche à voile est constituée d'une planche et d'une voile permettant à la planche d'avancer sur l'eau grâce au vent.



© Patrick Le Lay

Wingfoil

Le Wingfoil consiste à manipuler une aile tenue à deux mains avec un hydrofoil monté sur une planche de surf courte. C'est une pratique à mi-chemin entre le Windfoil, le Kite Foil et le Surf Foil.



©Pixabay

Windfoil

Le windfoil, est le prolongement de la discipline qu'est la planche à voile par l'ajout d'un appendice sous la planche, le foil.

LES ACTIVITÉS AU BORD DE L'EAU



©AudéLor

Char à voile

Le char à voile est un sport de conduite d'un véhicule à roues propulsé par une voile. Il est pratiqué sur les grandes plages de sable.



©Pixabay

Pêche à pied

La pêche à pied est un type de pêche qui se pratique en bord de mer, principalement à marée basse ou en eau peu profonde (lagons). Elle consiste en la capture, à la main ou à l'aide d'outils, de crustacés ou de mollusques, ou à la prise, à l'aide d'un harpon ou d'une foëne, de poissons.



©G.Dalton-Unsplash

Surfcasting

La pêche en surfcasting consiste à propulser des appâts à plus ou moins longue distance. Cette technique de pêche s'effectue depuis le bord de mer ou depuis une digue.

LES ACTIVITÉS AQUATIQUES EXERCÉES DANS L'EAU



©F.Nerfin-Unsplash

Apnée

Sport consistant à retenir son souffle sous l'eau, soit en position statique ou dynamique (tout en essayant de parcourir une distance en longueur ou en profondeur).



©Seltor-YZedda

Aquagym en mer

Exercices de gymnastique pratiqués dans l'eau de mer, ce qui améliore la flottaison, pour assouplir, développer ou rééduquer le corps.



©G.Kawasaki-Unsplash

Marche aquatique

La marche aquatique consiste à marcher en milieu aquatique (océans, mers, lacs...) avec une hauteur d'eau située entre le nombril et les aisselles.



©A.Ezquerro-Unsplash

Natation en mer

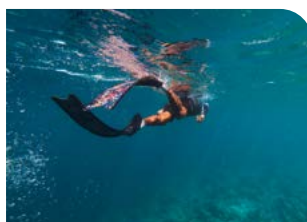
Sport de nage en milieu marin.



©J.Van-Viet-Unsplash

Plongée sous-marine

La plongée sous-marine est une activité consistant à rester sous l'eau marine soit en apnée dans le cas de la plongée libre, soit en respirant à l'aide d'un narguilé (tuyau apportant de l'air depuis la surface) ou le plus souvent en s'équipant d'une bouteille de plongée, dans le cas de la plongée en scaphandre autonome.



©S.Ali-Unsplash

Randonnée palmée

La randonnée palmée est une activité de plongée en surface, sans bouteille, sans apnée, sans technique et sans effort. C'est un bon moyen de découvrir les fonds marins peu profonds.



©Pexels

Sauvetage côtier

Le sauvetage côtier est décrit comme un sport ludique et varié mais aussi une activité citoyenne qui peut être pratiquée par tous et à tout âge. Celui qui pratique ce sport devient autonome et responsable en milieu aquatique. Il saura nager, se sauver et sauver les autres.

LES EMBARCATIONS MOTORISÉES

1. LES SUPPORTS À MOTEUR



©Le Ciré Jaune-LBST

Bateau à moteur (pratique accompagnée ou en autonomie)

Un bateau à moteur est un bateau dont la propulsion est assurée par un moteur. Certains sont équipés d'un moteur compris dans la coque, tandis que d'autres ont un moteur hors-bord installé à l'arrière, qui comprend un moteur à combustion interne, une boîte de vitesses et une hélice.



©J.Dekker-Unsplash

Flyboard

Le flyboard est un type de jetpack nautique raccordé à une motomarine (Jet-ski) qui lui fournit de l'eau sous pression.



©L.Gauthier-Unsplash

Jet-ski

Petite embarcation munie d'un guidon, sur laquelle le pilote se tient généralement debout. Le jet-ski fonctionne par effet de propulsion que crée un moteur à turbine.



©S.Momot-Unsplash

Pêche en mer

La pêche en mer se pratique dans un bateau afin de récolter poissons et crustacés de plusieurs façons différentes (canne, filet, etc.).

2. LES SUPPORTS TRACTÉS



© J. Orrico-Unsplash

Bouée tractée

Il s'agit d'une bouée pour une ou plusieurs personnes, tractée à l'arrière d'un bateau à moteur, en mer ou sur un lac.



© K.Li-Unsplash

Ski nautique

Le ski nautique consiste à se déplacer sur l'eau à l'aide de skis en se faisant tracter par un bateau à moteur.



© J. Orrico-Unsplash

Wakeboard

Le pratiquant de wakeboard est relié par un palonnier à un bateau à moteur ou un téléski qui le tracte, glisse sur l'eau en se maintenant sur une planche.

LA VOILE LÉGÈRE ET DE CROISIÈRE



© S. Momot-Unsplash

Catamaran

Le catamaran est un bateau possédant deux coques, en général parallèles l'une à côté de l'autre. L'intérêt des multicoques est d'aller plus vite grâce à des coques plus fines qui vont diminuer la résistance de l'eau, augmenter la stabilité, ou augmenter la surface du pont.



© Pixabay

Dériveur

Un dériveur est un voilier monocoque dont une partie importante du plan antidérive, la « dérive », est rétractable.



© AudéLor

Optimist

Petit dériveur conçu pour l'apprentissage de la voile chez les enfants (initiation et régates).



© AudéLor

Voilier de croisière

Bateau à voiles embarquant des passagers pour un voyage touristique en mer.



© AudéLor

Voilier traditionnel

La voile traditionnelle est une appellation généraliste qui regroupe les bateaux de plaisance, de travail ou de commerce, de haute mer, de cabotage, de rivière, ou de lacs. Ce sont des bateaux avec une histoire qui sont aujourd'hui utilisés à des fins touristiques.

AudÉLOR
DÉVELOPPEUR DE TERRITOIRE

12 avenue de la Perrière
56324 Lorient cedex
02 97 12 06 40

www.audelor.com

Pour télécharger
les communications
d'AudéLor : www.audelor.com

